



Rue Fonds du Ruisseau 48 & 50
SAINT-GEORGES



SOCOGI

BCE : 0439.328.638

Rue Nysten 36, 4000 Liège

pm@socogi.be

0478/30.98.23



Descriptif du projet

SOCOGI vous présente ces deux villas contemporaines en cours de construction. Jouissant d'agréables volumes et d'une superficie brute de 160m², elles se composent comme suit :

Au rez-de-chaussée : un garage, un hall d'entrée avec espace vestiaire et WC, une buanderie, un spacieux séjour de 38m² qui comprend l'espace cuisine, salle à manger et salon donnant sur le jardin. Les fenêtres du rez sont équipées de volets motorisés.

Au premier étage : un hall de nuit mène aux 3 chambres, la salle de bains avec baignoire et douche, la salle de douche et un WC séparé.

Vous profiterez d'une belle parcelle d'une superficie de 700m² et d'une terrasse idéalement orientée au sud-ouest.

Nos constructions répondent largement aux normes énergétiques actuelles et obtiennent un PEB A+. Les maisons disposent d'une isolation de premier ordre et sont équipées d'un chauffage sol par pompe à chaleur, de 18 panneaux photovoltaïques et d'une citerne à eau de pluie de 10.000L.

1976C 3284

1848

1437

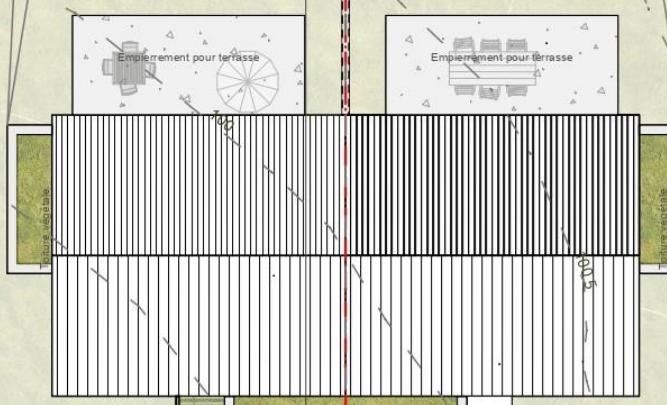
1976B

4701

N° 48

Lot 01
717 m²

Lot 02
710 m²



N° 50

2666

Rue Fond du Ruisseau

P.E.

clou repère

taque

clou repère

borne

borne L4



câneau

Zone d'empêse

53

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

15184

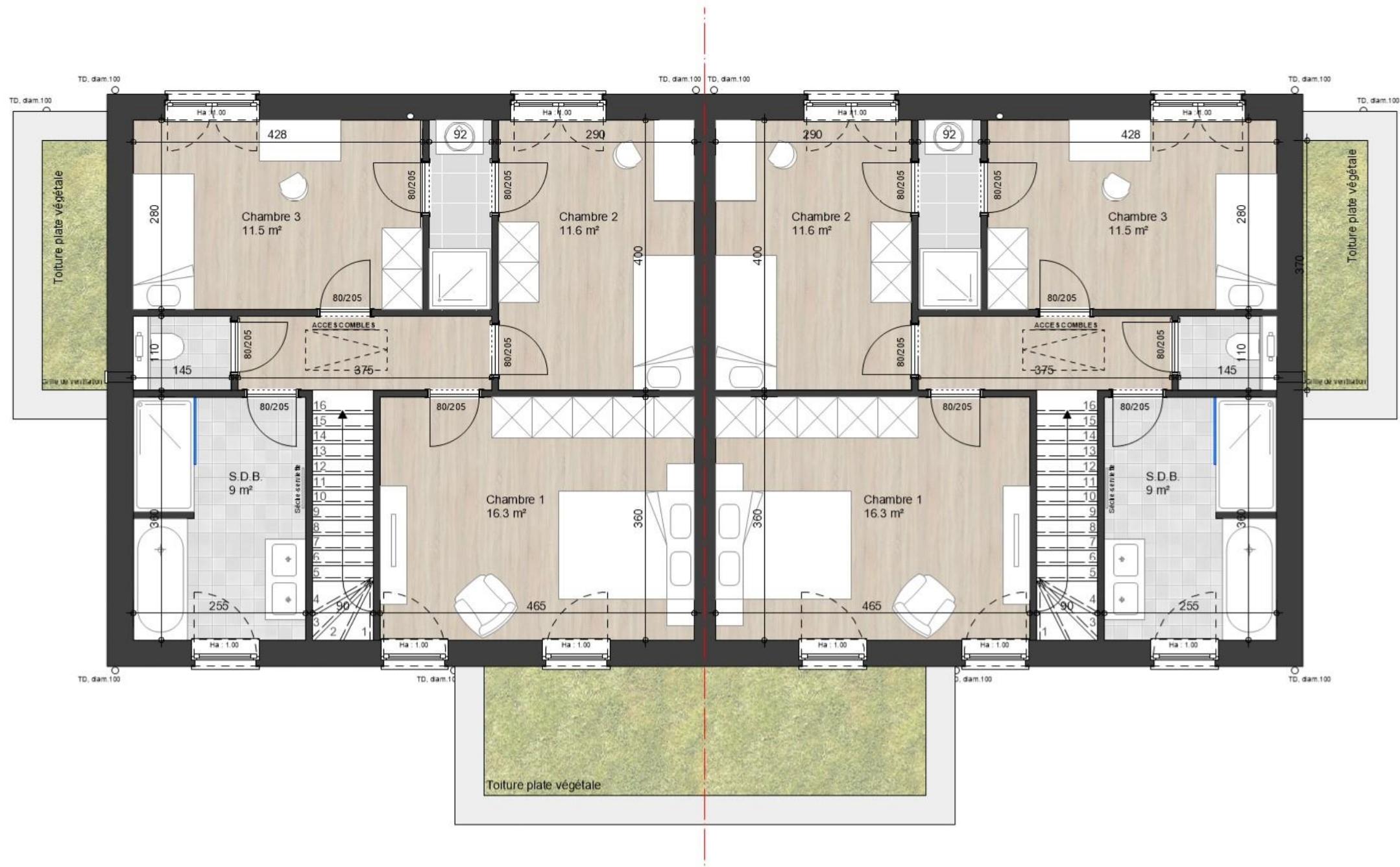
15184

15184

15184

15184







Frais détaillés

Renseignements donnés à titre indicatifs

N°	Prix de vente hors frais	Honoraires de Notaire	Droits d'enregistrement sur quote part terrain *	Frais de raccordement Htva	TVA 21 % Construction	Prix frais compris
48	366.000 €	4.550 €	9.375 € ou 2.250 €	RESA : 5.095 € SWDE : 2.600 €	61.110 €	446.930 € ou 439.805 €
50	369.000 €	4.550 €	9.375 € ou 2.250 €	RESA : 5.215 € SWDE : 2.600 €	61.740 €	450.560 € ou 443.435 €

*Les droits d'enregistrement (12,5%) se calculent sur la quote-part terrain de 75.000 € comprise dans le prix de vente

Avez-vous la possibilité de bénéficier des droits d'enregistrement à 3% ?

- Vous n'êtes pas propriétaire ou vous vous engagez à revendre votre bien dans un délai de 3 ans
- Vous devez vous domicilier dans l'habitation dans les 5 ans après votre achat et ;
- Y maintenir votre résidence principale durant 3 ans
- Vous achetez en personne physique



Principaux intervenants

Maître d'ouvrage <u>Sogespro</u> Rue Nysten 36 4000 Liège	Architecte <u>Pulsar Architecture</u> Rue des Champs 58 4020 Liège
Terrassement <u>Olivier Wathelet srl</u> Rue de Lambinon 6 4970 Aywaille	Entrepreneur <u>Henri Louette scrl</u> Rue Nicolas Lenoir 30 4340 Villers-l'Évêque
HVAC <u>NormaCalor</u> Rue des Trois Grands 22 4030 Liège	Électricité <u>Klinkenberg</u> Rue des Alouettes 99 4041 Herstal
Menuiseries intérieures <u>La maison du plancher</u> Rue de Louvigné 172 4052 Chaudfontaine	Plafonnage <u>Eurobul</u> Rue du Pasteur 61 4030 Montegnée
Carrelages & chapes <u>Sotracar</u> Sur les Thiers 13B 4890 Thimister-Clermont	Toitures <u>Tychon frères</u> Rue de Liège 275 4720 La Calamine

La qualité sans compromis

Depuis 2004, **SOGESPRO** est active dans le domaine de la construction de biens immobiliers dans la région de Liège. Notre spécialité ? La construction de maisons unifamiliales et d'immeubles à appartements avec une exigence : la qualité sous tous les angles.



Cahier des charges

Construction d'une habitation

Rue Fonds du Ruisseau 48-50 4470 Saint-Georges

SOGESPRO

Rue Nysten 36
4000 Liège
Belgique

Tel 04223.17.71
BCE 0865.683.725
TVA 0865.683.725

Constructeur	Architecte	Renseignements et vente
SOGESPRO Rue Nysten 36 4000 LIEGE Gsm: 0475/42.75.44 Tél : 04/223.17.71 info@sogespro.be	PULSAR Architecture Rue des Champs 58 4020 LIEGE Gsm : 0495/46.56.26 dr@pulsar-architecture.be	SOCOGI Rue Nysten 36 4000 LIEGE Gsm : 0478/30.98.23 Tél : 04/223.17.71 info@socogi.be



1. Terrassements

Les terrassements comprennent :

- Le décapage de la terre arable sur une profondeur de 20 cm sur la surface destinée à la construction ainsi que sur 50 cm à l'extérieur de la surface à bâti
- Le terrassement du garage ou dalle de sol à une profondeur nécessaire à l'assise au bon sol
- Les fouilles ordinaires pour les fondations sur le périmètre du bâtiment et sous les murs porteurs intérieurs. Toutes les terres excédentaires provenant des terrassements seront évacuées ou nivelées sur places suivant les besoins
- Le nivellement des terres provenant du chantier tout autour du bâtiment en fin de chantier.

2. Egouttage

Le réseau souterrain est exécuté en meilleur choix P.V.C.

Le réseau d'égouttage sera composé de deux circuits :

1. Les eaux grises : l'égouttage mènera à l'égout public, il est muni d'une chambre symphonique
2. Les eaux de pluie : le réseau sera équipé d'une citerne de temporisation de 10.000L et conduira à un drain de dispersion conforme au rapport de gestion des eaux.

Des gaines de tirage pour le passage des alimentations en eau, électricité, téléphone, télédistribution sont prévues jusqu'à la limite de propriété. La pose des compteurs est à charge de l'acquéreur.

Le raccordement à l'égout public fait partie de l'entreprise.

3. Maçonnerie d'élévation

Parement en briques apparentes :

La maçonnerie est exécutée « brique par brique » sur place.

Les murs ont une épaisseur totale conforme au plan et sont exécutés selon les règles de l'art :

- Mise en place d'un talon de mise en route sur bain de mortier
- Pose d'un film d'étanchéité en PVC armé de type « Diba », 2 épaisseurs
- Maçonnerie des murs extérieurs en bloc béton de 14 ou 19 cm d'épaisseur posés au mortier
- Les linteaux sont réalisés en béton armé ou en poutrelles métalliques
- Vide d'air ventilé et isolant (épaisseur et type suivant PEB)
- Parement exécuté en briques de façade maçonées brique par brique sur chantier et fixées aux blocs par des crochets galvanisés.
- Les murs intérieurs porteurs sont en blocs béton de 14 cm ou 19 cm suivant les plans
- Détail des matériaux de parement suivant le plan de façade



4. Rejointoyage

Exécuté en fin de chantier par des ouvriers qualifiés, à l'aide d'un mortier approprié, la teinte et le type seront déterminés par le maître d'ouvrage.

Les contours de portes et châssis sont réalisés en silicone pour éviter les retraits et fissurations.

5. Seuils

Les seuils de garage sont en pierre de taille ou en béton.

Les seuils de portes extérieures (hors porte-fenêtre) ont une talonnette pour l'étanchéité aux pénétrations d'eau.

Les seuils de porte-fenêtre sont réalisés en pierre bleue.

6. Hourdis

Tous les hourdis sont de type rugueux à plafonner. Les hourdis couvrant le garage sont de type lisses. Calculés conformément aux normes belges.

Les poutrelles métalliques sont dimensionnées par le bureau d'études du fournisseur de hourdis. Toutes les parties métalliques sont traitées contre la rouille sauf les éléments en acier galvanisé.

7. Couverture

Les toitures plates sont des toitures végétales extensives.

Les toitures en pente sont revêtues de tuiles béton.

8. Gouttière et zinguerie

Gouttières suspendues ou alurive et descentes d'eau en zinc de section ronde, reliées aux tuyaux d'évacuation.

Le raccord de la descente d'eau en zinc dans l'attente d'égout en P.V.C est muni d'une pièce spéciale en caoutchouc.

9. Marbrerie

Tous les appuis de fenêtre sont garnis de tablettes en marbre blanc de type « blanc de Carrare » ou en résine blanche, épaisseur 20 mm, dont toutes les faces visibles sont polies.



10. Menuiseries extérieures

Châssis de portes et fenêtres exécutés en PVC de ton gris foncé. La porte d'entrée de ton gris foncé en alu. Les types de châssis sont, suivant les plans d'exécution, soit fixes, ouvrants, ou coulissants, munis d'aérateurs conformes à la norme en vigueur.

La porte de garage est de type sectionnelle motorisée laquée de couleur identique aux châssis.

Les vitrages ont une valeur U de 1,1 W/m²k et une valeur g de 0.6

Le profilé aura une valeur U de 1.2 W/m²k

Les châssis au rez-de-chaussée seront munis d'éléments sécurisés.

Le bordereau des menuiseries extérieures devra être fourni et validé par l'architecte et le responsable PEB.

11. Plafonnage

Enduit en une couche au plâtre de type "Knauf" ou similaire. Les retours de baies sont en plafonnage dans les locaux plafonnés.

Le garage n'est pas plafonné.

Après la mise à disposition du bien, si les divers matériaux employés n'ont pas subi leur retrait normal ou tassement des bâtiments, il est normal que des fissures d'enduits ou de retraits de menuiserie soient constatées.

Toutefois, la restauration des peintures, y compris les microfissures, les plafonds et papiers peints ne peuvent être misent à charge du promoteur lors de la réception définitive ni à aucun autre moment.

Les joints Plafonnage-Chassis / Tablette-Plafonnage sont à réaliser par le peintre (travail de finition).

12. Menuiseries intérieures

Portes intérieures aux faces blanches lisses avec ébrasements et chambranles, munies de serrures et de poignées inox.

13. Sanitaire

Les évacuations des appareils se font par des tuyauteries en P.V.C encastrées dans les murs et dans les gaines techniques. Les canalisations d'eau chaude et d'eau froide sont réalisées en polypropylène type « fusiotherm ».

Des robinets d'arrêt « shell » sont placés à chaque appareil sanitaire.



Pièce	Type	Quantité
WC	Wc suspendu en porcelaine avec chasse économique et siège d'un ton identique au sanitaire	2
	Lave-mains en porcelaine blanche avec robinet chromé simple	1
Salle de bains	Baignoire acrylique blanche de 80/180 cm	1
	Tub douche acrylique blanc 90/180 avec mitigeur	1
	Sous-meuble Salgar Fusion Line 2 tiroirs 60cm	2
	Table 2 vasques 121cm	1
	Miroir Sena avec 2 appliques led	1
	Mitigeur Grohe Eurosmart et siphon	2
	Sèche-serviettes blanc 1000W	1
Buanderie	Alimentation + décharge machine à laver et sèche-linge	1
Cuisine	Alimentation en attente eau chaude, eau froide pour évier + lave-vaisselle + décharge	1

14. Electricité

L'installation est prévue jusqu'au tableau à fusibles qui se trouve dans le garage, position à déterminer par l'électricien (Fusibles automatiques).

L'installation électrique est exécutée conformément aux règlements des sociétés distributrices, les lignes sont sous tubes PVC, encastrés ou apparents suivant nécessité.

Le raccordement des différents compteurs avec l'alimentation par les sociétés distributrices est à charge de l'acquéreur. La colonne d'alimentation est à charge du maître d'ouvrage.

Détection incendie suivant prescription du service incendie.

Pièce	Type	Quantité
Hall d'entrée	Point lumineux 2 directions	1
	Sonnerie + bouton poussoir	1
	Prise simple + terre	1
WC	Point lumineux 1 direction	1

Garage	Point lumineux 2 directions	1
	Prise simple + terre	1
	Motorisation de porte de garage	1
Buanderie	Point lumineux 1 direction	1
	Prise pour machine à laver	1
	Prise pour séchoir	1
	Prise simple + terre	1
	Prise double + terre	1
	Arrivée de courant PAC	
	Arrivée de courant ventilation	
	Centralisation RJ 45	
Séjour	Points lumineux 2 directions	2
	Prise triple + terre	1
	Prise simple + terre	4
	Tubage + câblage + prise TV	1
	Tubage + câblage + prise RJ 45 double	1
	Alimentation thermostat mural	1
Cuisine	Points lumineux 1 direction	2
	Prise simple + terre (frigo - hotte)	2
	Prise double + terre (plan de travail)	2
	Prise simple (lave-vaisselle - four - cuisinière)	3
Chambre 1	Point lumineux 2 directions	1
	Point lumineux 1 direction	1
	Prise simple + terre	2
	Prise double + terre	2
	Tubage + câblage + prise RJ 45 double	1
	Tubage + câblage + prise TV	1
Chambre 2	Point lumineux 1 direction	1
	Prise simple + terre	3
Chambre 3	Point lumineux 1 direction	1
	Prise simple + terre	3
Hall de nuit	Point lumineux 2 directions	1
	Prise simple + terre	1

Salle de bains	Point lumineux 1 direction bipolaire centré	1
	Point lumineux 1 direction bipolaire lavabo	1
	Point lumineux supplémentaire	1
	Prise sèche-serviettes	1
	Prise double + terre	1
WC	Point lumineux 1 direction	1
Extérieur	Point lumineux extérieur 1 direction bipolaire	2
	Prise bipolaire hermétique + terre	1

15. Chauffage pompe à chaleur

PAC type Air-Eau Type Vitocal 222-S AWBT-M-(E)-(AC) 221 C08 ou équivalent.

Chauffage sol avec pilotage général par Thermostat mural avec programmation journalière et hebdomadaire possible.

Raccordement aux compteurs avec tous les accessoires.

Rebouchage des rainures au mortier dans les blocs béton et au plâtre dans les cloisons légères.

L'installation est prévue de façon à garantir une température de 20° par une température extérieure de -10°.

16. Revêtements de sols et escalier

Une chape isolante est prévue sur toute la surface du rez-de-chaussée.

Escalier de type Ruberwood ¼ tournant de teinte de vernis naturel

Hall d'entrée	Carrelage en « grès cérame » Plinthes assorties
WC	Carrelage en « grès cérame » Plinthes assorties
Garage	Chape de béton lissée finition quartz
Séjour & Buanderie	Carrelage en « grès cérame » Plinthes assorties



Chambres & Hall de nuit	Revêtement de type « quick-step »
Salle de bains	Carrelage en « grès cérame » Plinthes assorties Faïences murales dans le coin douche et baignoire Fermeture face baignoire en blocs « Ytong » Etanchéité contour baignoire et douche prévue, produit de type mapei ou similaire
Salle de douche	Carrelage en « grès cérame » Plinthes assorties Faïences murales dans le coin douche Etanchéité contour douche prévue, produit de type mapei ou similaire

Compression des isolants de sol

Afin de respecter les normes d'isolation thermique et acoustique, l'épaisseur des isolants de sol mis en œuvre est importante. Une compression et un tassement de celui-ci (de l'ordre de 10% de son épaisseur) sous le poids de la chape, du carrelage et du mobilier est inévitable.

Il se manifeste après quelques mois (voire quelques années) par l'ouverture du joint entre le carrelage et les plinthes, et/ou par un décollement des plinthes.

La réfection des joints, à la suite de ce tassement, est à charge du propriétaire.

17. Terrasses

Un empierrement est prévu pour permettre la réalisation d'une terrasse aux frais de l'acquéreur.

18. Composition des parois et isolation

- Murs extérieurs en briques : Bloc béton 14cm, isolant PU 14cm (conforme norme PEB), lame d'air 3cm, briques 10cm.
- Sols rez-de-chaussée : Hourdis (épaisseur suivant étude), isolation PU projeté 10cm (conforme PEB), chape de finition, revêtement.
- Sols étage : Hourdis (épaisseur suivant étude), isolation PU projeté 5cm (conforme PEB), chape de finition, revêtement.
- Toiture plate : Hourdis (épaisseur suivant étude), chape de pente, isolation PU 14cm (conforme PEB), Etanchéité, substrat pour toiture végétale.
- Toiture en pente : Pare-vapeur, Charpente et Isolation (conforme PEB), Sous-toiture, Lattage/contre-lattage, Tuile béton



19. Ventilation

Salle de bains, buanderie, wc, cuisine, chaufferie, vers un moteur à extraction permanente.
Hotte de cuisine avec extraction individuelle non motorisée

20. Panneaux solaires

18 panneaux photovoltaïques Jinko 420 Wc. Installation photovoltaïque de 7560Wc.

21. Abords

Nivellement des terres.
Pavés de type klinkers béton de ton gris dans l'allée.

22. Raccordements

Toutes les gaines vides sont prévues de l'emplacement compteurs jusqu'en limite de propriété.
Les raccordements privatifs (eau et électricité) sont à charge de l'acquéreur.
Les raccordements aux conduites maîtresses et privatives sont à charge de l'acquéreur.

23. Divers

Le mobilier et les appareils électroménagers dans la cuisine ne sont pas compris.
Les peintures ne sont pas comprises.
La boîtes aux lettres n'est pas comprise.
Les semences gazon et plantations ne sont pas comprises
Les raccordements aux conduites maîtresses et privatives sont à charge de l'acquéreur.

N.B. : le promoteur se réserve le droit d'effectuer à tout moment des changements aux plans et façades pour des raisons esthétiques, techniques ou autres qui ne modifieraient en rien les qualités des matériaux ou la valeur du bien.



Fait à Liège le 00/00/0000

Signature(s) + « Lu et approuvé »

Acquéreur(s)

Signature

Le constructeur